



Comment les casinos en ligne autorisés en Belgique contrastent avec le marché non réglementé en France ?

Fiche pratique publié le **29/05/2025**, vu **193 fois**, Auteur : [Légavox - Actualités](#)

La régulation du jeu en ligne illustre une opposition marquée entre la Belgique et la France.

La régulation du jeu en ligne illustre une opposition marquée entre la Belgique et la France. En Belgique, les [jeux de casino](#), proposés via des plateformes agréées, intègrent des titres de développeurs internationaux comme Play'n GO, Pragmatic Play, Relax Gaming ou NetEnt, dans un cadre légal strict. En France, l'absence de cadre pour ce type de divertissement exclut ces fournisseurs du marché officiel, obligeant les joueurs à se tourner vers des sites non autorisés.

Un cadre réglementé, transparent et exigeant

Depuis la loi belge de 2010 sur les jeux de hasard, toute plateforme souhaitant proposer des jeux d'argent en ligne doit obtenir une licence délivrée par la Commission des jeux de hasard. Cette autorité indépendante contrôle l'ensemble du secteur, exigeant notamment que chaque opérateur soit lié à un casino physique belge. Ce lien garantit une traçabilité, une [fiscalisation locale](#) et une responsabilisation des exploitants.

Les plateformes belges doivent également respecter des obligations strictes : transparence sur les taux de redistribution, vérification d'identité systématique, limitation des dépôts et outils d'auto-exclusion. Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension immédiate de la licence.

Une zone grise persistante en France

La France a adopté en 2010 une législation autorisant certains jeux en ligne, comme les paris sportifs, le turf ou le poker. Toutefois, les casinos virtuels n'ont pas été intégrés à ce cadre légal. Cela signifie qu'aucun site proposant des machines à sous, des jeux de table ou d'autres produits similaires n'est autorisé à opérer légalement depuis le territoire français.

Malgré les efforts de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) pour bloquer les sites illégaux, les plateformes basées à l'étranger continuent d'attirer un grand nombre d'utilisateurs français. Le vide juridique maintenu par l'État alimente ainsi un marché parallèle, totalement hors de contrôle.

Protection du joueur : un déséquilibre flagrant

En Belgique, la liste EPIS permet à toute personne de se faire interdire volontairement l'accès aux sites agréés. Cette exclusion est centralisée et efficace sur l'ensemble du réseau légal. Les plateformes doivent aussi détecter les comportements à risque et proposer des alertes

personnalisées.

En France, les joueurs actifs sur des sites non réglementés ne bénéficient d'aucune garantie. Les outils de prévention sont rarement proposés, et les fournisseurs étrangers n'ont aucune obligation d'accompagnement ou de surveillance. Cela expose particulièrement les personnes vulnérables.

Qualité des jeux et garanties techniques

L'un des grands avantages du modèle belge réside dans la qualité des services accessibles. Les plateformes licenciées s'associent uniquement avec des éditeurs certifiés, garantissant un fonctionnement équitable et des résultats soumis à des algorithmes à générateur de nombres aléatoires (RNG) vérifiés. Les options de dépôt et de retrait sont sécurisées, souvent via des banques européennes ou des portefeuilles numériques reconnus.

En France, les joueurs accèdent à ces contenus via des sites offshore sans certification nationale. Les taux de redistribution peuvent être opaques, les délais de retrait variables, et les conditions générales souvent défavorables. En cas de litige, aucun recours juridique n'est possible en droit français.

Impact économique et fiscal

Le modèle belge permet à l'État de percevoir des revenus fiscaux sur l'ensemble des opérations, tout en maintenant une visibilité complète sur [les flux financiers](#) liés aux jeux d'argent. Ces recettes servent à financer la prévention contre l'addiction et à renforcer les contrôles.

En France, l'économie parallèle du casino en ligne échappe à toute fiscalité. Aucun impôt n'est collecté sur les bénéfices des plateformes étrangères, et l'État perd l'occasion de réguler un secteur en pleine croissance, tout en laissant les joueurs exposés à des risques non maîtrisés.

Une réforme nécessaire du modèle français

Face à la demande croissante, plusieurs experts appellent à une révision de la législation française. Intégrer les casinos en ligne dans le champ légal permettrait de structurer le marché, d'en tirer des bénéfices économiques et de mieux protéger les joueurs.

La Belgique offre un exemple concret d'équilibre entre liberté de jouer et encadrement strict. La France pourrait s'en inspirer pour sortir d'un système inefficace qui nourrit l'informalité sans offrir de solution durable.

Vers une évolution législative en 2025 ?

L'année 2025 pourrait marquer un tournant décisif dans la régulation des jeux d'argent en ligne en France. À l'automne, Paris accueillera un colloque d'envergure, réunissant juristes, parlementaires, représentants de l'Autorité nationale des jeux (ANJ), mais aussi des voix venues du terrain : opérateurs européens, chercheurs et experts du secteur.

L'objectif affiché de cet événement est de poser les bases d'un futur cadre législatif destiné à intégrer les casinos en ligne au sein du dispositif juridique français.

Déjà saluée par certains opérateurs européens, cette initiative est perçue comme un signal

d'ouverture. Elle s'appuiera sur l'examen des modèles étrangers qui ont su concilier développement économique, protection du joueur et contrôle rigoureux. Sans surprise, la Belgique, dont l'approche pragmatique et encadrée, suscite l'intérêt. À ce titre, plusieurs experts belges viendront présenter les résultats d'une décennie, marqué par la mise en place de règles strictes et efficaces.

Cette initiative répond à une demande , exprimée à la fois par les acteurs du marché et par les joueurs eux-mêmes. Beaucoup réclament plus de clarté, de sécurité et de transparence. Le [gouvernement](#) français, longtemps frileux sur le sujet, semble désormais prêt à considérer les bénéfices potentiels d'une telle réforme, notamment en matière de fiscalité, de lutte contre le blanchiment d'argent et de prévention des comportements problématiques.

Aucune réforme n'a encore été votée, mais les discussions à venir pourraient bien ouvrir la voie à une régulation attendue depuis plus de quinze ans. Dans ce contexte, la comparaison avec le modèle belge pourrait jouer un rôle moteur dans l'évolution du cadre législatif français.

Conclusion

La comparaison entre les modèles belge et français met en évidence une réalité simple où le premier encadre, protège et collecte, tandis que le second favorise une obscurité dans laquelle prospèrent les contournements et l'exposition au risque. Tant que la France n'intègre pas les casinos en ligne dans sa régulation, le déséquilibre persistera, au détriment de ses propres citoyens et de son économie.